

Séance du conseil municipal du 25 juillet 2019

PRÉSENTS : TORCK Chantal • MONNOT Bruno • COLSON Sylvie • BELTRAMELLI Didier • COURTOIS Michel • BORDE Aline • CAMUS Jacky • FERRAROLI Noémie • RYON Florence • PONSOT Danièle • GUILLAUMONT Jeanine •

ABSENTS EXCUSÉS : PATENAT Sophie • QUINARD Jacky • JANET Alain • MASUYER Sylvie (pouvoir à TORCK Chantal)

ABSENTS : DUPERRIER Bernard • ROUSSEY Pascal • BOSC Jean • VILMONT Françoise

SECRÉTAIRE : Sylvie COLSON

COMPTE-RENDU

➤ CIMETIERE AUTORISATION DE RELEVER LES TOMBES QUI DOIVENT SORTIR DE LA PROCEDURE :

Madame le Maire explique que la commune s'est engagée il y a plus de 3 ans dans un programme de reprise des sépultures en deshérence (terme juridique). Après s'être entouré des conseils du cabinet d'avocats de la Mairie, cette procédure arrive à son terme et la commune peut disposer, en pleine propriété des 178 tombes à relever, sachant que les tombes perpétuelles et le carré militaire ne sont pas concernées.

Le conseil municipal à l'unanimité décide :
d'autoriser le Maire à reprendre les tombes indiquées ci-dessous, dans le respect de la réglementation, au nom de la commune et à remettre en service les terrains ainsi libérés :

CARRE N° 1 :

TOMBES N° 21-23-24-27-28-29-31-34-36-37-45-46-47-49-50-51-52-53-54-55-56-63-66-68-75-76-79-80-81-82-83-84-86-87-88-90-91-92-94-95-98-101-102-106-108-109-111-112-113-114-117-118-126-127-128-129-130

CARRE N° 2 :

TOMBES N° 25-28-29-31-32-33-34-35-36-38-43-48-49-50-52-53-56-58-59-60-61-62-63-64-66-67-68-69-74-80-81-82-83-86-87-88-90-91-92-93-95-97-98-99-103-104-105-106-107-112-113-114-116

CARRE N° 3 :

TOMBES N° 24-28-31-32-33-34-35-38-40-41-42-44-45-46-48-49-50-59-60-61-63-65-66-69-71-72-76-79-81-82-86-87-90-96-98-101-102-105-108-115-116-119

CARRE N° 4 :

TOMBES N° 28-30-31-33-35-41-42-43-45-49-51-52-57-58-61-64-75-78-88-93-95-102-105-106-107-108

➤ QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

Les travaux de restructuration de l'école élémentaire seront bien terminés fin août, malgré les différents aléas, les délais seront donc tenus. Madame le Maire attend l'accord de Monsieur le Préfet pour fixer l'inauguration au 6 septembre 2019.

Les gens du voyage sont arrivés aujourd'hui, il y a 130 caravanes.

Ouverture de séance : 19H00

Clôture de séance : 19H30



Le Maire,
Chantal TORCK